

## ACTEURS

**Maître d'ouvrage :** Sycoparc Parc naturel régional des Vosges du Nord

**Contact :** Valérie Meyer, chargée de mission  
[v.meyer@parc-vosges-nord.fr](mailto:v.meyer@parc-vosges-nord.fr), tél. 03 88 01 49 59

**Partenaires :**  
Association Objectif Climat  
Faculté de psychologie de Strasbourg



## DESCRIPTION

### Objectifs :

- ✓ Impliquer concrètement les habitants du Parc dans l'observation et la meilleure prise en question du changement climatique
- ✓ Mieux connaître les ressorts des changements comportementaux chez les particuliers

Ce projet entre dans un appel à projet national pour les parcs naturels régionaux.

### Description :

Accompagnement de familles volontaires, issues des Vosges du Nord, dans une démarche d'aide à la réduction de leurs consommations d'énergie et donc de leurs émissions domestiques de gaz à effet de serre : transports, habitat, alimentation, déchets, achats, loisirs :

- Diffusion régulière d'informations et conseils individualisés, site internet et e-groupe
- Bilan carbone trimestriel des émissions de GES de chaque famille et du groupe
- Rencontres périodiques des volontaires du climat : analyse du bilan carbone, ateliers thématiques, échanges d'expériences, engagements

Suivi scientifique des changements de comportement, sous la forme d'un stage master 2 en sciences sociales : interview des volontaires du climat et d'un groupe de population non engagé.

## BUDGET

Volontaires du climat	36 000 €
Suivi scientifique (stage)	10 000 €
Financement par le Sycoparc via l'appel à projet MEEDDAT (66%), les crédits Région Alsace (17%) et Région Lorraine (17%).	

## CALENDRIER

L'accompagnement des familles est assuré sur 2 ans :  
printemps 2009 – printemps 2011  
Evènement de clôture 23 juin 2011

## INDICATEURS ET RESULTATS

2 groupes constitués d'une dizaine de familles au départ : un centralisé sur Woerth en Alsace du Nord et un sur le Pays de Saverne plaine et plateau. Un 3<sup>ème</sup> groupe prévu en Lorraine n'a pas pu se constituer. Les bilans carbone, thématiques et actions adoptées par les familles volontaires feront l'objet d'un bilan spécifique.